

CONTRAT COLLECTIF

Entre les soussignés, réunis à Noyon, le 21 Juillet 1936 :

1° D'une part : La Chambre Syndicale du Bâtiment (Section de Noyon) ;

2° D'autre part : Le Syndicat Unitaire (C. G. T.) du Bâtiment Noyon

LE FRONT POPULAIRE À NOYON

IL Y A 80 ANS, LE 3 MAI 1936, LE FRONT POPULAIRE PARVENAIT À SE HISSER AU POUVOIR. NÉE DANS LES MULTIPLES CRISES ÉCONOMIQUES, FINANCIÈRES ET POLITIQUES QUI ONT FRAPPÉ LA III^È RÉPUBLIQUE, FACE À LA MONTÉE DU FASCISME EN EUROPE, CETTE ALLIANCE DE TOUTE LA GAUCHE PORTÉE PAR LA FIGURE DE LÉON BLUM EST À L'ORIGINE D'AVANCÉES SOCIALES CONSIDÉRABLES. COMMENT NOYON S'EST-ELLE INSCRITE DANS CES ÉVÉNEMENTS NATIONAUX ?

LA VICTOIRE ÉLECTORALE

Dans une France subissant les conséquences de la crise économique et menacée par les ligues d'extrême droite, la gauche, malgré ses divisions, fait bloc. Dès l'été 1934, un pacte d'unité d'action est signé entre les socialistes et les communistes pour combattre le fascisme. Cette formation naissante, complétée par les radicaux, est illustrée par une démonstration de force. Le 14 juillet 1935 à Paris, 500 000 personnes défilent pour « le pain, la paix, la liberté ».

En 1936, la population française s'apprête à renouveler la chambre des députés élue en 1932. Dans la circonscription, le député sortant est André Mellenne, radical-socialiste. Il remporte les élections anticipées de 1935 à la suite de la mort du marquis de l'Aigle. Les voix des Noyonnais se portent alors majoritairement sur le successeur du marquis de l'Aigle, Michel de Grammont (52% des suffrages exprimés). De même, aux élections municipales de 1935, la liste du conservateur Adrien Lhomme l'emporte dès le premier tour. Les élections législatives de 1936, dans une conjoncture nationale porteuse, confirment un renversement de tendances. En effet, le député sortant, André Mellenne, obtient 53% des suffrages face au conservateur, Gaston Boullanger.



André Mellenne, député radical-socialiste, maire de Venette

LES GRÈVES OUVRIÈRES

La victoire électorale de la gauche suscite un immense espoir au sein d'un monde ouvrier affaibli par la crise économique et le chômage. Avant même que le gouvernement ne soit

formé (le 4 juin), une vague de grèves avec occupation d'usines submerge le pays. Il s'agit d'une volonté d'appuyer le gouvernement et la majorité parlementaire. Dans l'Oise, les grèves débutent le 3 juin à Creil. Noyon n'est touchée qu'à partir du 8 juin aux usines Denis (fabrication d'appareils pour les sucreries), Rigida (manufacture de jantes), à la Garniture de freins et embrayages et à la Société générale de fonderie.

Le déroulement des grèves revêt aussi un aspect festif. Le 14 juin, à l'appel du comité du rassemblement populaire de la région de Noyon composé de la Ligue des droits de l'Homme, de la Libre-Pensée, des Combattants républicains, de la SFIO et de la SFIC, une manifestation populaire est organisée au gymnase municipal. Succès de joie et d'enthousiasme, une réunion-conférence, un défilé et un bal célèbrent la victoire républicaine.

Le 25, la grève est presque générale dans le bâtiment. Les ouvriers des entreprises Lucas (35 personnes), Brézillon (31), Dacher (15), Bouland (6), de la maçonnerie Paterlini (18), de la scierie Vinatier (8) et l'ébénisterie Saint-Luc cessent le travail jusqu'au 4 juillet. Une autre grève éclate le 25 novembre à la compagnie d'éclairage et de chauffage de Noyon. Les ouvriers invoquent alors deux motifs : le renvoi d'un ouvrier et l'examen du contrat collectif.

LES GRANDES DÉCISIONS

Devant l'ampleur du mouvement gréviste sur l'ensemble du territoire national, Léon Blum, président du conseil, demande au patronat et à la CGT de négocier. Les accords Matignon sont signés le 7 juin 1936. Ils prévoient l'établissement de contrats collectifs de travail, le droit de libre appartenance des travailleurs à un syndicat, des hausses de salaires et les élections de délégués du personnel. Par la suite, le gouvernement dépose, durant l'été, trois projets de lois relatives aux conventions collectives, à l'établissement de la semaine à 40 heures et à l'instauration de quinze jours de congés payés.

Les premières conventions collectives sont signées à Noyon le 6 juillet 1936 entre les délégués des syndicats patronaux et ouvriers

des usines Denis, Rigida, de Garniture de freins et embrayages et de la Société générale de fonderie. Selon un rapport de la préfecture de janvier 1937, quinze syndicats sont organisés à Noyon.

Ces mesures sont une solution à la crise par la relance de la consommation, mais c'est une véritable révolution culturelle que connaît la France avec les congés payés.



Scène de plage, Berck-Plage, été 1937

En effet, pour la première fois, les Français bénéficient de loisirs. Les départs en vacances sont favorisés par l'instauration des billets de transport à tarifs réduits. Le sous-secrétaire d'Etat aux Loisirs, Léo Lagrange, s'efforce également d'encourager la pratique culturelle et le sport.



Paul Martin, habitant de Plessis-Patte-d'Oie, gagnant le premier prix offert par l'entreprise Rigida lors de la Journée nationale de la bicyclette à Noyon, le 28 juin 1936

À la fin de l'année 1936, les difficultés politiques assombrissent « le bel été 36 ». Dès février 1937, Léon Blum annonce « la pause » des réformes. Confronté à l'hostilité grandissante des radicaux, il doit démissionner en juin 1937. ■

Société historique, archéologique
et scientifique de Noyon
www.societe-historique-noyon.fr